BULLETIN COMMUNAL

HABAY INFO



#19 SEPTEMBRE/OCTOBRE 2022



PRIME COMMUNALE POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le Conseil communal doit décider fin août de l'octroi d'une prime à l'installation d'un système d'énergie renouvelable (énergie solaire, géothermie, éolienne, pompe à chaleur) mais il nous semble important d'en informer préalablement les citoyens car cette prime devra être demandée en 2022. La prime devrait être octroyée pour tout bâtiment de minimum 10 ans consacré au logement. Le montant de la prime serait de maximum 2.000 €, dégressif selon les revenus.

Un conseil : dès septembre, consultez l'administration communale pour savoir si le Conseil communal a validé ce projet et vous informer des conditions précises d'octroi de la prime.

Serge Bodeux, Bourgmestre
et Fabrice Jacques, Échevin de l'Energie

MÉRITES COMMUNAUX



Nous avons souhaité pouvoir remettre à l'honneur les personnes/associations méritantes de la commune de Habay, dans tous les domaines de la vie communale (économie, sport, art, social, développement durable...)

Un jury sera mis en place pour décider de l'attribution des prix mais nous souhaitons aussi avoir l'avis des citoyens. Les candidatures pourront donc être présentées par « la personne intéressée, les clubs ou associations, ou toute autre personne ». La fiche de présentation contiendra : nom prénom, adresse, performance réalisée ou toute autre information permettant au jury de statuer.
Les fiches devront être rentrées pour le 16 octobre.

Dorothée Nicolas, rue du Châtelet à 6720 Habay
dorothee.nicolas@habay.be

SI VOUS VOULEZ PUBLIER UN ARTICLE

Le BIC sera distribué le premier mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de chaque année.

Pour tenir les délais de mise en page, d'impression, ... il faut nous faire parvenir les articles **1 mois avant la sortie du numéro**.
Au niveau technique :
- Fichier texte
- Fichier(s) image(s) séparé(s) : résolution 300 dpi
- Si vous avez une affiche : résolution 300 dpi format PDF

À envoyer à l'adresse : bic@habay.be

Pour le prochain numéro du **BIC #18** :

Fin de la réception des articles :
14/10/2022
Sortie PDF (site internet) :
28/10/2022
Distribution :
02/11/2022

SOMMAIRE

2
Respect des espaces réservés aux piétons, cyclistes
Nouveaux radars
École de Houdemont, rénovation de la toiture
Parc du Châtelet, terrains de tennis
Restauration de monuments
3
Avis d'enquête publique
4
Relevé des travaux
5
Stations d'épuration
L'Asbl des repas scolaires et de l'accueil extra-scolaire
Le coût des repas scolaires
6
Retour sur l'accueil des réfugiés ukrainiens
7
Le CPAS vous informe
8
Relevé de votre compteur d'eau
11
Les infos d'IDELUX
12
Appel à projets ISEE/IDEA/IDO #2
Télé-Accueil Luxembourg
13
Pour nos seniors
14
La paroisse de Marbehan fête ses 150 ans
Wa-jutsu club de Habay-la-Neuve
15
Votre bibliothèque en quelques chiffres
16
Mageroy et Gœblange : deux villas gallo-romaines
Programme de la kermesse de Houdemont
17
Les infos du Centre culturel de Habay
Exposition au S.I. et écoute du brame
18
Les activités de l'Asbl Nature Attitude
19
La troupe du Théâtre des Cigognes de Hachy
Renforcement musculaire à Rulles
Club de gym pour dames et jeunes filles
20
Agenda

www.habay.be

RESPECT DES ESPACES RÉSERVÉS AUX PIÉTONS, CYCLISTES : SANCTIONS

« Un enfant accroché par une voiture sur le chemin de l'école à Habay »

Voici le genre de titre que nous ne souhaitons pas trouver dans le quotidien du jour.

Depuis des mois et des mois, les services de police rappellent l'obligation de respect des espaces réservés aux piétons/cyclistes, délivrent des avertissements mais malheureusement, les réflexes ne changent pas ; on stationne sans vergogne sur les trottoirs ou on en déborde en empiétant sur le domaine des piétons pour protéger la voiture, ou tout simplement sous prétexte que l'on travaille.

Mais ne faut-il pas penser à protéger les usagers faibles ? Et surtout les enfants ? Si vous avez des enfants, vous applaudirez à la lecture de ce texte, mais si vous être propriétaire d'un véhicule, vous reprocherez que les amendes sont des « pompes à fric », etc.

À partir de septembre, nous passerons donc des avertissements aux sanctions principalement où les choses sont claires, où l'espace réservé aux piétons ou à la voiture est clairement défini comme par exemple entre Habay-la-Neuve et Habay-la-Vieille, entre Rulles et Marbehan, dans Habay-la-Vieille le long de la RN, à l'avenue de la Gare, bref, partout où un traçage délimite la zone piétonne ou bien les endroits de stationnement.

Serge Bodeux, Bourgmestre

NOUVEAUX RADARS

La Ministre Valérie De Due a validé l'implantation de 4 nouveaux radars sur notre zone de police (Arlon/Attert/Habay/Martelange). Pour notre commune, c'est la Grand-Rue de Marbehan qui a été retenue. Des contrôles fréquents avaient déjà lieu régulièrement avec le radar mobile mais dès demain, la vitesse sera quotidiennement contrôlée.

Serge Bodeux, Bourgmestre

ÉCOLE DE HOUDEMONT, RÉNOVATION DE LA TOITURE

Il était temps pour éviter une détérioration du bâtiment suite à des infiltrations d'eau. Cette école date de 1876 ; sur une des photos, vous verrez la cloche qui appelait les enfants pour les cours.




PARC DU CHÂTELET, MURS D'ENCEINTE DES TERRAINS DE TENNIS

Les travaux sont terminés, le mur qui penchait dangereusement et menaçait de tomber a été stabilisé. L'accès aux terrains, depuis la mairie a été rénové.




RESTAURATION DE 2 PETITS MONUMENTS À ORSINFAING ET HARINSART

Deux petits monuments ont été rénovés, inaugurés et bénis : la Croix Edouard Claisse, au chemin du Piqua et le Calvaire Rodesch, à Harinsart, près de la Vieille École. J'ai demandé à Jean-Marie Pairoux de nous écrire une petite explication que je vous laisse découvrir :

Orsinfaing – Croix Edouard Claisse – Rue du Piqua
Il s'agirait d'une ancienne « croix d'occis » qui commémore la mort d' Edouard Claisse, né à Orsinfaing le 4 décembre 1860 et décédé le 29 juin 1936.



Il est vraisemblable qu'une autre croix a existé à cet endroit…

Elle se situait sur le chemin qui menait autrefois de la gaume aux forges de Mellier et servait aussi de croix pour les processions des Rogations.

Croix restaurée avec l'aide des services communaux (M. S. Pierret), de Joseph Grandhenry de Rulles (bois) et de Pierre Mertus (métal).



Harinsart – Calvaire Rodesch
Bâti au centre du village en 1907, ce monument a été financé par Anne-Marie Rodesch.

Les statues actuelles sont modernes (céramique) mais ce monument abritait autrefois des statues de Sainte Anne et de Sainte Philomène. Elles ont été volées, remplacées, puis vandalisées en cette fin d'année 2021 puis restaurées par Madame Françoise Watelet de Habay, et Mr Pierre Mertus de Rulles, avec l'aide du service communal des travaux (M. S Pierret).

Sainte Anne : mère de la Sainte Vierge, fête le 26 juillet. Elle est invoquée dans la région contre les épidémies (cf. chapelle Sainte Anne à Rossignol, construite après l'épidémie de peste de 1636, …).
Sainte Philomène : martyrisée sous l'empereur Dioclétien, elle fut mise en évidence par Saint Jean Marie Vianney. On l'appelait la « petite Sainte » du Curé d'Ars. Elle est invoquée par les jeunes filles et les jeunes mamans…

Serge Bodeux, Bourgmestre

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est LUXIS-M S.A., représenté par Monsieur Denis COLLIN demeurant Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo.
Le terrain concerné est situé Rue des Tilleuls à 6724 Marbehan et cadastré division 5, section D n°908H, 913F7, 913K10, 913L10, 913L10, 913M10, 1000E2.
Le projet est de type : Création d'un nouveau quartier à Marbehan : Prim'Vert (Phase 2). L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1 § 1er, 7. du CoDT.
La demande implique de surcroit l'ouverture d'une voirie communale au sens des du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables, en matinée, de 9 à 12 h, le mercredi après-midi, de 14 à 16 h (sans RDV) ainsi qu'un jour par semaine jusqu'à 20h ou le samedi matin (sur RDV pris au plus tard 24h à l'avance), à l'adresse suivante : Commune de Habay, Service Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, téléphone : 063/41.01.75.

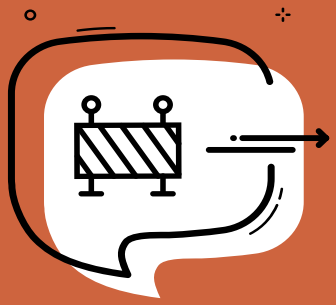
L'enquête publique est ouverte le 12 août 2022 et clôturée le 14 septembre 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer, durant cette période, au Collège communal :
> par courrier ordinaire, à l'adresse susmentionnée ;
> par courrier électronique, à l'adresse suivante : commune@habay.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 14 septembre 2022, à 10 heures, à la Commune de Habay.

Le Fonctionnaire délégué est l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis.



RELEVÉ DES TRAVAUX

La mobilité douce n'est pas oubliée non plus, elle fait d'ailleurs partie du dossier de Rénovation urbaine pour le centre de Habay-la-Neuve ; mais des projets plus particuliers sont en cours.

Suite à l'appel à candidature lancé par le Gouvernement wallon pour la mise en œuvre et le suivi de plans d'action pour l'énergie durable et le climat, notre dossier a été retenu pour de l'éclairage en mobilité douce pour une subsidiation à hauteur de 77 000 €.

Citons aussi :

Le projet CLE (liaison douce entre Habay, Etalle et Tintigny) qui reste à l'étude entre les 3 communes (58 000 € de subsidiation par la Province à 50 %. D'autres projets ont été repris dans le PIC (Plan d'investissement communal (diverses voiries, trottoirs rue de la Libération rue de Luxembourg, rue du 24 août) et dans l'appel Piwacy, une liaison douce Marbehan-Orsinfaing-Harinsart)

Mais à côté de ces « grands » projets, d'autres ont retenu toute notre attention ; si nous avons dès le début du mandat rénové le minigolf, nous avons aussi créé une plaine de jeux à Rulles ; avec l'accord des anciens propriétaires, nous sommes en phase finale d'acquisition du Bief à Habay-la-Vieille que nous souhaitons valoriser en deux temps : tout d'abord par de petits aménagements communaux et ensuite via un dossier plus important. A Marbehan, nous poursuivons nos discussions avec la SNCB pour devenir locataires (emphytéotes ou ….) de la gare de Marbehan ; de nombreuses réunions ont déjà eu lieu avec les acteurs locaux pour définir les meilleures affectations qui pourraient être faites.

Et enfin, rappelons aussi que la commune investit avec ses clubs locaux. Par exemple, le Club de Tir Louis Uselding a vu son dossier validé par le Ministre Crucke ; l'élaboration du cahier des charges se poursuit et appel sera lancé vers les entreprises ; c'est le cas également pour le dossier du club de football de Habay-la-Neuve qui prévoit la création d'un terrain synthétique avec un agrandissement/rénovation du local (vestiaires, douches, …). Le troisième de ces dossiers est celui du club de gymnastique de Hachy, les Ardents, dont le projet est en phase finale d'introduction auprès d'Infrasports. Dans tous ces projets, afin de soutenir les clubs et la pratique du sport à Habay, la commune prend à sa charge 50% de la partie non-subsidiée.

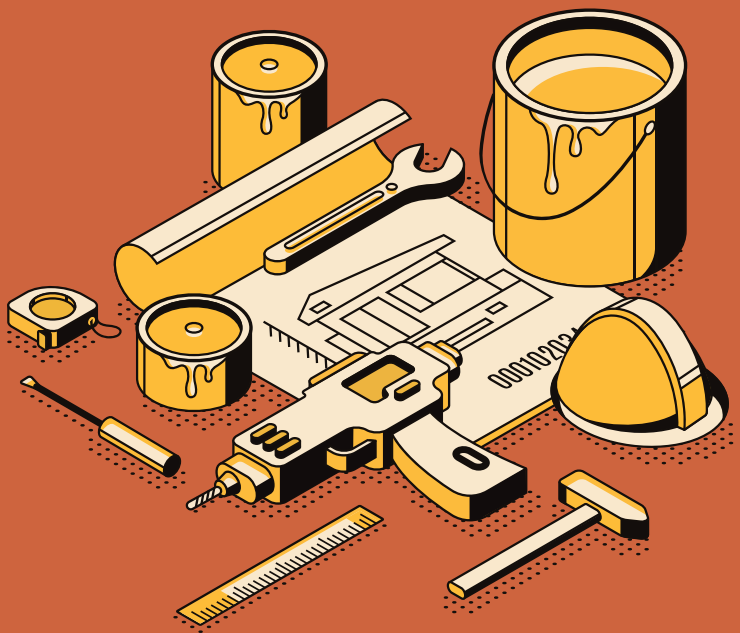
Dans les investissements sportifs d'ampleur, à côté de l'aide apportée à ces clubs, un crédit a été prévu et un auteur de projet désigné pour établir les plans d'une salle de sport à Marbehan, en remplacement de la salle du Bois des Isles. L'étude vient de démarrer. Et n'oublions pas le projet de création d'une salle de sport à Habay-la-Neuve, dans le cadre de la RU, en complément au Pachis.

La bibliothèque, qui est montée d'un grade, poursuit sa professionnalisation et reste ouverte à l'accueil du public mais génère de nombreuses synergies avec toutes les écoles de la commune. Signalons que cette montée en grade n'est pas purement théorique mais assure aussi des moyens financiers plus élevés à la bibliothèque pour assumer sa mission culturelle.

S'il est un domaine auquel les Habaysiens sont sensibles, c'est la gestion de l'eau face au futur développement de Habay et la venue du CHR. Deux dossiers sont sur la table. Le premier est l'alimentation en eau de Vivalia, depuis Thibessart.et le deuxième est le renforcement de tout notre réseau avec une adduction venant de Vlessart. Cette importante fourniture supplémentaire permettra de répondre à l'explosion de la création de logements tout en sécurisant l'entièreté de la Commune et aussi l'hôpital. Les discussions se poursuivent avec les partenaires que sont Vivalia, Idélux Eau et la SWDE.

Ceci est un relevé des principaux projets et axes de travail pour l'année 2022 et les suivantes. Il n'est certainement pas exhaustif et certains projets peuvent êtres estimés à 10 ou 15 ans mais l'essentiel est de les lancer.

Serge Bodeux, Bourgmestre





STATIONS D'ÉPURATION

La création ou rénovation de stations d'épuration (Steps) fait l'objet d'un programme proposé par la SPGE et ensuite validé (ou pas) par le GW.

Stations d'épuration existantes :

> Anlier > Hachy > Habay-la-Neuve (Trapperie)
> Habay-la-Vieille (rue Sainte Odile)

Pour les prochaines années :

> Step de Habay-la-Neuve nord (Trapperie) : mise à niveau (= rénovation et agrandissement).
> Step de Habay-la-Neuve sud : les eaux usées seront envoyées vers la station de Habay-la-Vieille qui sera aussi mise à niveau (rénovée et agrandie).
> Step de Houdemont : la station sera implantée près de l'hôpital et les eaux du village de Houdemont seront envoyées vers cette station pour y être épurées avant de rejoindre la Rulles.

Et un peu plus tard

> Rulles : un collecteur existe déjà et envoie presque toutes les eaux usées vers la rue de la Fosse où elles sont relevées et rejetées dans la Rulles. Une station d'épuration devrait être créée à partir de 2027.
> Marbehan : les travaux seront plus importants puisqu'il faudra préalablement rassembler toutes les eaux usées avant de les envoyer dans une station.

L'ASBL DES REPAS SCOLAIRES ET DE L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE CHANGE DE LOOK

Cette Asbl s'appelait « les Œuvres sociales de Habay », titre qui a finalement peu de rapport avec les buts qui sont la confection et la fourniture de repas aux enfants des écoles et la gestion de l'accueil extra-scolaire.

Nous avons donc décidé d'en changer le nom et dorénavant, **nous parlerons de l'Asbl « ABmômes »**

LE COÛT DES REPAS SCOLAIRES

Inutile de vous demander si vous avez remarqué que le coût des produits est en forte augmentation tant pour les ménages que pour notre Asbl. Et la période Covid (peu de repas, personnel à payer) a asséché les réserves. Nous avons donc été contraints de revoir à la hausse le prix des repas. Cependant, pour éviter une augmentation trop importante, nous avons choisi de supprimer le dessert après les repas, ce qui n'exclut pas que de temps en temps, un fruit pourrait venir s'ajouter…

Et pour l'augmentation, nous l'avons limitée à 0,20 € ce qui nous donne un prix de 2,80 € pour les maternelles et 3,30 € pour les primaires.

Serge Bodeux, Bourgmestre et président de l'Asbl

RETOUR SUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS – FOCUS SUR L'ACTION DU CPAS

Depuis le vendredi 11 mars 2022 la commune de Habay, grâce à la générosité de ses citoyens, accueille 52 familles ukrainiennes accompagnées de 26 enfants.
En tant que CPAS, notre mission est de **permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine**. Lorsque nous avons appris cette nouvelle, nous savions donc que nos équipes allaient devoir faire face à une situation exceptionnelle, à affronter **un véritable tsunami** en termes de charge de travail. Pour y répondre, nous avons dû **établir des priorités, avec comme point de mire la dignité humaine et la prise d'autonomie des bénéficiaires**. Nous vous proposons aujourd'hui de revenir sur ce qui a été fait, par le CPAS, depuis mars.

Première étape : l'octroi d'un revenu et l'inscription « administrative »

Pour chaque personne majeure, l'équipe du service social général a ainsi assuré la prise en charge d'une demande d'**aide sociale équivalente au revenu d'intégration sociale**. Pour ce faire, nous avons organisé trois permanences spécifiques par semaine durant le mois d'avril, tout en maintenant les permanences habituelles. Afin de permettre aux personnes de comprendre et préparer au mieux leur rencontre avec une assistante sociale, nous avons créé un formulaire spécifique pour ces demandes, formulaire que nous avons fait traduire en ukrainien. En vertu de cet aide, chaque bénéficiaire perçoit un revenu mensuel d'un montant de 743,78 € pour une personne cohabitante, 1.115,67 € pour un isolé ou 1.507,77 € pour un chef de ménage. Il est à noter que ces montants sont exactement les mêmes que pour tout autre bénéficiaire du revenu d'intégration sociale octroyé par le CPAS.

Les assistantes sociales, assistées des services administratifs du CPAS, ont également ouvert **un compte bancaire** d'aide sociale pour chaque bénéficiaire ukrainien le souhaitant et les ont également accompagnés dans leur **mise en ordre au niveau de la mutuelle**. À ce titre nous avons organisé **une séance d'information collective** en partenariat avec les sociétés mutualistes intéressées (et présentes sur le territoire communal). Ceci a permis d'inscrire rapidement de nombreux bénéficiaires. Les assistantes sociales ont également aidé les personnes à introduire leur **demande d'allocations familiales** auprès des différentes caisses.

Deuxième étape : le maintien du lien social et l'accès aux biens de base

En parallèle, les bénéficiaires ukrainiens ont pu tirer parti d'autres initiatives portées par le CPAS ou desquelles le CPAS est partenaire :

> Participation aux **ateliers d'insertion sociale** (céramique, potager collectif, organisation d'un repas ukrainien…), en partenariat avec le Centre culturel ;

> **Accès à l'épicerie sociale**, en partenariat avec la Croix-Rouge, qui a élargi ses heures d'ouverture afin de permettre aux réfugiés des communes de Habay et d'Etalle de pouvoir venir faire leurs achats alimentaires.

Deux enfants ukrainiens ont également pu être accueillis, répondant à une situation d'urgence, au sein de **la crèche du Châtelet** qui fait partie du CPAS.

Troisième étape : l'apprentissage du français

Le CPAS a organisé, en partenariat avec le CEPPST, un cycle de **cours de Français Langue Etrangère** pour 15 bénéficiaires. Ces cours ont débuté le 23 mai. Evidemment, cela ne suffisait pas pour répondre à l'ensemble des besoins. Le service insertion sociale du CPAS a alors mis en place **un réseau de bénévoles-enseignants de FLE**. Nous soulignons ici le soutien apporté par le Foyer et par le Centre culturel via la mise à disposition de locaux, et l'investissement des bénévoles.



Grâce à ces deux initiatives, l'ensemble des bénéficiaires ukrainiens majeurs peuvent depuis mai suivre des cours de français sur la commune. Il est aussi à noter que ces initiatives ont également permis à deux autres bénéficiaires du CPAS, qui étaient sur liste d'attente pour des cours de français, d'avoir accès à ces cours.

Et maintenant… qu'allons-nous faire ?

Les bénéficiaires ukrainiens, tant qu'ils n'ont pas de revenus propres, restent « à charge du CPAS » et continuent dès lors de toucher l'aide sociale équivalente au RIS. Concrètement, **nous continuons donc de travailler avec eux**. Les assistantes sociales se rendent régulièrement dans les familles pour répondre à leurs questions et apporter leurs conseils et leur aide.
Le Conseil de l'Action Sociale a décidé de renforcer notre équipe en recrutant, à partir de mi-août 2022, **un travailleur social qui sera chargé de l'accompagnement des Ukrainiens et des familles d'accueil**. Cette assistante sociale sera chargée dans un

premier temps des missions suivantes :
> reprendre la mission de coordination du logement des ukrainiens chez les citoyens et au sein des autres initiatives (mission qui était jusqu'à présent remplie par l'administration communale) ;
> aller à la rencontre des ukrainiens et des hébergeurs, afin de faire le point sur les besoins de chacun, et envisager les projets à mettre en place ;
> reprendre l'organisation et le suivi des cours de FLE ;
> rencontrer les acteurs du territoire (associatifs etc.).

Un bilan très positif après quatre mois d'accueil

Aujourd'hui, nous dressons le bilan de 4 mois de travail engagé. Et nous sommes fières de nos équipes. Nous sommes aussi conscientes que la liste des besoins et des attentes au sein de la population est haute, aussi haute que la première vague d'un tsunami. Sachez que nous œuvrons toutes et tous, au sein du CPAS, afin d'y répondre le mieux possible, dans le respect de nos missions et du bien-être de nos équipes.

Fabienne ZEVENNE, Présidente,
et Amélie CREMERS, Directrice Générale du CPAS

LE CPAS VOUS INFORME

Des difficultés à payer vos factures d'eau ?
Contactez le CPAS pour faire appel au Fonds Social de l'Eau

Qu'est-ce que le fonds social de l'eau (FSE) ?

Le FSE est un mécanisme financier, prévu dans le Code de l'eau (décret du 20 février 2003 qui constitue la base légale de la mise en place d'un Fonds social de l'eau en Région wallonne ainsi que son arrêté d'application adopté par le Gouvernement wallon le 4 février 2004), pour aider les **consommateurs en difficulté de paiement** de leur facture d'eau.

Qui peut bénéficier du FSE ?

Il doit s'agir d'une **personne physique** qui est en **défaut de paiement** de sa facture pour sa consommation d›eau à **résidence principale** (pas pour les résidences secondaires donc) et pour un **usage exclusivement domestique** répondant à ses besoins et ceux de son ménage (pas, pour exemple, pour une activité commerciale).

Comment puis-je bénéficier du FSE ?

Le seul interlocuteur direct est le **CPAS de la commune où est domicilié** le consommateur en défaut de paiement. Le CPAS dispose des informations et du personnel qualifié pour vous aider dans vos démarches.

Quel est le montant de l'aide FSE possible ?

La législation prévoit une limite annuelle d'intervention de l'aide FSE. En 2022, le montant indexé de l'intervention du FSE dans le paiement de la facture du consommateur en défaut de paiement est fixé à **544 €**, majoré à partir de la 4ème personne faisant partie du ménage du consommateur de **109 €** par personne.

À noter qu'il existe deux exceptions à ce plafond d'intervention :
> en cas de fuite et surconsommation ;
> s'il y a cumul de plusieurs années d'arriérés de paiement et qu'il n'y a encore eu aucune intervention du FSE.

Contactez le CPAS de Habay pour en savoir plus ou rentrer votre demande :

Vous pouvez vous présenter à une **permanence** sociale, soit le mardi de 9h à 12h ou le jeudi de 9h à 12h, sans rendez-vous (Place Saint-Etienne, 7 à 6723 Habay-la-Vieille).

Vous pouvez également contacter directement le service social par **téléphone** au 063/42.01.00 ou par **e-mail** au cpas@habay.be.



RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR D'EAU À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE 2022

Afin de pouvoir effectuer la facturation de la redevance eau pour l'exercice 2022, nous vous demandons de nous communiquer l'index repris sur votre compteur.

Quel que soit le mode de communication des données, vous devez obligatoirement nous transmettre toutes les données reprises sur l'encart du document joint à votre 3ème facture d'acompte eau envoyée en date du 16/09/2022 et nous les faire parvenir à l'Administration communale **pour le 31 octobre 2022** au plus tard :

> par courrier
> par mail (en scannant le document) : service.eau@habay.be
> Soit en le déposant dans une des boîtes aux lettres prévues à cet effet (cfr liste ci-dessous)
> Soit par le guichet électronique : https://habay.guichet-citoyen.be/

En l'absence d'une réponse dans le délai imparti, nous ferons application du « règlement général de distribution d'eau à destination des abonnés et des usagers » adopté par le Conseil communal en date du 20 juin 2018.

Liste des boîtes aux lettres pour le dépôt des formulaires « relevé d'index » UNIQUEMENT !

HABAY-LA-NEUVE	Maison Vidrequin (Croix-Rouge)	Grand-Place (boîte aux lettres blanche)
	Centre culturel	Rue d'Hoffschmidt, 27
	Administration communale	Rue du Châtelet, 6
HACHY	Chez M. Richard COLLIN (fontainier)	Rue de la Foulie, 15
ANLIER	Cimetière (près du panneau d'affichage)	(Boîte aux lettres blanche)
HABAY-LA-VIEILLE	Ecole communale (ancien bâtiment)	Place St Etienne, 2
MARBEHAN	Ancienne Mairie de Marbehan	Grand Rue
	Service des Travaux	Rue du Pont de Virton, entre Rulles et Marbehan)
HARINSART et ORSINFAING	Ancienne Mairie de Marbehan	Grand Rue

Attention !!!



Pour les habitants des localités de **Houdemont et Rulles**, les **relevés des compteurs** seront **effectués par les agents communaux**, du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h maximum. Nos agents se présenteront à votre domicile munis d'un document vous permettant de les identifier. En cas d'absence de votre part, un avis de passage sera déposé reprenant les informations nécessaires pour prendre contact avec l'un d'eux afin d'organiser un second passage.

Pour rappel, **le compteur doit être libre d'accès** et ce à tout moment. Il ne peut être dissimulé par des objets divers (tas de bois, etc.) empêchant un accès direct.

Merci de leur réserver bon accueil.

Extrait des conditions et conseils

Les relations entre le distributeur d'eau et l'usager et/ou l'abonné sont régies par le code de l'eau complété par des décisions du Conseil communal. Le règlement est disponible sur notre site internet.

Appel à nos services

Aidez-nous à vous identifier rapidement. Notez les références de votre dernière facture (matricule, article, adresse, etc...) lors de tout contact avec nos services.

Tarification

Les tarifs de vente d'eau appliqués sont conformes aux autorisations des autorités compétentes ainsi qu'aux dispositions du code de l'eau.

Quelques conseils



L'eau est un bien précieux, indispensable à la vie. Ne la gaspillez pas.

Alerte au gel ! En hiver, protégez votre compteur contre le gel. Il peut en effet éclater et entrainer une fuite d'eau importante. Le remplacement du compteur est dans ce cas à vos frais.

Protection des installations ! Un clapet anti-retour doit obligatoirement être placé juste après le compteur. Pour vous prémunir contre les variations de pression éventuelles (accidents), nous vous recommandons de placer un réducteur de pression. Lors de vos paiements, renseignez impérativement le numéro de la communication structurée.

Déménagement – Emménagement

Demandez le formulaire par mail : service.eau@habay.be, par téléphone (Finances 4, eau 4) ou téléchargez-le via, notre site internet : https://www.habay.be/ma-commune/services-communaux/fichiers-pdf/cloture-compteur-deau.pdf, à compléter et à signer par les deux parties avant de nous le renvoyer. Dans quels délais accomplir cette démarche ? En cas de changement de locataire, 30 jours maximum. En cas de vente, 8 jours après la date de l'acte notarié.

Avis aux propriétaires et/ou futurs propriétaires d'immeubles à appartements

Suivant le code de l'eau, nous vous rappelons vos obligations :

Art. 197. Chaque raccordement doit être muni d'un compteur.

Pour les **nouveaux raccordements**, un compteur sera placé afin de comptabiliser de manière **individualisée** la consommation de **chaque logement**, activité commerciale ou bâtiment.

Pour les **raccordements existants**, le distributeur peut, à ses frais, en accord avec l'abonné ou à la demande de celui-ci, dans un local technique mis à sa disposition, remplacer le compteur qui enregistre les consommations de plusieurs logements, activités commerciales ou bâtiments, par une batterie de compteurs permettant d'enregistrer de manière **individualisée** la consommation de **chaque logement**, activité commerciale ou bâtiment. Un compteur supplémentaire sera, dans ce cas, prévu pour l'enregistrement des consommations communes.

Factures intermédiaires

Les factures intermédiaires sont relatives à la consommation de l'année précédente. Le montant dépend de la dernière consommation facturée, la fréquence est trimestrielle (obligation légale). Vous pouvez toutefois modifier le montant qui est repris sur ces factures et l'adapter en fonction de votre situation familiale (décès, enfants à charge, etc.).

Nous vous rappelons également que ce n'est pas une obligation de payer les factures intermédiaires, nous n'envoyons aucun rappel de paiement pour ces factures.

Qualité de l'eau et du service

Signalez-nous immédiatement tout problème de qualité d'eau, de débit ou de pression.

Réclamation

Vous pouvez **introduire une réclamation** auprès de nos services par simple courrier **dans les 15 jours date de facture**. Une réponse sera assurée dans le mois (sous réserve). Toute réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement (article 43 du règlement général de distribution d'eau à destination des abonnés et des usagers).

Litige

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire d'Arlon sont compétents.

9 conseils pour économiser l'eau à la maison

On consomme beaucoup d'eau pour se laver surtout. Et souvent plus que nécessaire. Nos conseils pour utiliser l'eau sans la gaspiller.

On consomme beaucoup d'eau (du robinet) : 89 litres d'eau par personne et par jour en moyenne en Wallonie. Les ressources sont importantes mais ce n'est pas une raison pour en gaspiller. Or, on en consomme souvent plus que nécessaire, même si cette consommation d'eau a tendance à baisser au cours du temps.

L'eau, on l'utilise surtout pour se laver (bain, douche, brossage des dents, etc.) et dans les toilettes. Et si peu pour boire, malheureusement.

De façon générale on consomme l'eau à raison de :
> WC : 35%
> Bains et douches : 33%
> Lessive : 13%
> Vaisselle : 7%
> Jardin : 4%
> Nettoyage : 4%
> Nourriture et boisson : 3%

On voit tout de suite sur quels postes les petits gestes vont permettre d'importantes économies d'eau !

1. Prendre une douche plutôt qu'un bain

Un bain consomme plus de 100 litres d'eau. Une douche est plus économique, sauf si on traîne un peu sous l'eau... Tout dépend du pommeau et du type de douche que l'on utilise, mais 10 minutes de douche peuvent consommer plus d'eau qu'un bain (15 l//min x 10 min = 150 litres).

On opte donc pour une douche courte. En plus d'économiser de l'eau, on consomme moins d'énergie car il faut chauffer moins d'eau. Remplacer un bain par une douche une fois par semaine, c'est une économie de 160 kWh par an, soit 40 € !

Mais le champion toutes catégories, avec moins de 10 litres, c'est le lavabo !

2. Utiliser un pommeau de douche économique

Un pommeau économique consomme 6 litres par

minute, voire moins, tout en restant efficace sous la douche (ça rince bien même si ça consomme moins).

Pour une douche de 10 minutes, on consommera donc :
> 60 litres, ou moins, avec un pommeau économique ;
> Entre 100 et 150 litres avec un pommeau classique.

Un pommeau économique (coût : 20 €) permet donc une économie d'eau de 90 litres par douche, soit 165 € par an.

3. Chasser moins d'eau dans les toilettes

Ce sont les toilettes qui consomment le plus d'eau à la maison.

Pour économiser l'eau, on peut remplacer la chasse d'eau par une **chasse à deux boutons**. Un petit pour les petits pipis (3 litres) et un grand pour les gros popos (6 litres). Ça nécessite d'acheter une nouvelle chasse. Pas envie ou pas possible de changer toute la chasse ? Alors on adopte le système D pour **réduire le volume de la chasse : on dépose dans le réservoir une ou deux bouteilles** en plastique (fermées) remplies d'eau. Les bouteilles occupent ainsi une partie de l'espace du réservoir, ce qui réduit sa capacité (et donc l'eau consommée à chaque remplissage). Le nombre et la taille des bouteilles dépendent du réservoir et de l'efficacité de la chasse une fois la capacité réduite. Attention à ne pas trop la réduire. On n'a en effet pas le choix de la quantité à chaque utilisation, contrairement aux chasses à deux boutons. Si on réduit le volume, on le réduit pour toutes les utilisations.

On peut aussi utiliser de **l'eau de pluie** pour la chasse des toilettes. L'installation est assez sommaire puisque l'eau n'a pas besoin d'être potabilisée pour cet usage.

4. Détecter et réparer les fuites

Un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure, soit presque 200 € /an.

Une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure, soit plus 1.000 €/an.

Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d›eau le soir avant de se coucher (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là, ni se relever pour aller faire pipi) et comparer la valeur avec celle du lendemain matin. Normalement, les chiffres devraient être les mêmes. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a une fuite. Reste alors à identifier où elle se trouve.

5. Éviter de laisser couler l'eau inutilement

> Si on lave la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier.
> Fermer le robinet quand on se brosse les dents. On peut éventuellement utiliser un gobelet. Cela permet d'économiser une dizaine de litres.
> Couper l'eau sous la douche quand on se savonne. Chaque minute sans eau permet d'économiser plusieurs litres.

6. Choisir des appareils économes

Si l'on est propriétaire, équiper sa douche d'un mitigeur thermostatique est une bonne opération. L'eau chaude arrive plus vite et on économise ainsi quelques litres d'eau par douche. Un mitigeur de douche coûte moins de 100 € pour les premiers prix.

Quand on achète de gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, ...), on fait aussi attention à leur consommation en eau. Les meilleurs lave-vaisselles utilisent moins de 10 litres d'eau par cycle (la consommation est écrite sur l'étiquette énergie, même si c'est de l'eau). Et bien sûr, on les fait tourner seulement quand ils sont remplis.

7. Arroser avec parcimonie

Au jardin aussi, on peut économiser l'eau :
> remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir ;
> arroser moins souvent mais plus longtemps pour que la terre s'humidifie en profondeur. L'arrosage rotatif par jets alternatifs permet un arrosage « doux » sur une longue période.
> veiller à ce que le sol soit assez meuble et travaillé. Cela permet un arrosage plus efficace. En effet, l'eau ruisselle sur un sol tassé ;
> au potager ou dans les plates-bandes, recouvrir le sol entre les plantes de paille, tontes de pelouse, feuilles, etc. favorise la rétention de l'eau ;
> arroser le soir, pour éviter les gaspillages dus à l'évaporation (il fait plus chaud en journée) et l'évapotranspiration (rejet de vapeur par les plantes).

8. Utiliser des toilettes sèches

Une toilette sèche utilise de la sciure pour couvrir nos petites productions, plutôt que de les évacuer avec de l'eau, potable dans la plupart des cas. Cela ne sent pas du tout et ne consomme pas d'eau. Par contre, il est nécessaire d'avoir un jardin et un compost bien géré et de prendre l'habitude.

9. Utiliser de l'eau de pluie

Une eau potable n'est nécessaire que pour 5% de notre consommation d'eau. Pour le reste, on peut utiliser de l'eau de pluie. En fonction de l'utilisation (toilettes, lave-linge, douche ou jusqu'à la cuisine), le niveau de filtration sera différent. On se renseigne bien au préalable pour ne pas faire de bêtise. Évidemment, ce conseil ne s'adresse qu'aux propriétaires...

IDELUX

LES INFOS D'IDELUX

Du 5 au 30 septembre, c'est parti pour le marathon du tri !



Trier les déchets et les jeter dans la bonne poubelle est obligatoire. C'est aussi un geste essentiel pour l'environnement. C'est en effet grâce à votre tri que les déchets peuvent être recyclés. À l'inverse, les déchets mal triés polluent et compliquent les filières de valorisation…

Un an après le passage aux sacs bleus PMC, les nouvelles règles de tri sont-elles bien intégrées ? Pour s'en assurer et rappeler les consignes à tous les citoyens, IDELUX Environnement, en collaboration avec notre commune et avec le soutien de Fost Plus, va mener un « Marathon du tri ». Objectif ? Rappeler à chacun que le tri est essentiel pour recycler plus et mieux !

Que va-t-il se passer durant ce marathon du tri ?

Du 5 au 30 septembre, les contrôles qualité des duobacs, des sacs bio, des sacs résiduels et des sacs bleus PMC seront renforcés. N'hésitez pas à aller à la rencontre des équipes d'IDELUX sur le terrain, le but premier de cette action est de vous informer au mieux.

Lors de ces contrôles, vous pourriez recevoir :
> soit une carte verte dans votre boîte aux lettres ;
> soit un autocollant rouge sur vos sacs ou votre duobac.



Cela signifie que vos déchets sont parfaitement triés.

Cela signifie que les contrôleurs ont constaté des erreurs de tri qu'il faudra rectifier pour la prochaine collecte.



Quelles sont les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC ?

Les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC sont :
> les papiers-cartons (33% des erreurs constatées) : ceux-ci doivent aller au recyparc ou aux collectes de papiers-cartons ;
> les déchets résiduels (19% des erreurs constatées) : ils doivent être jetés dans le sac gris ou le duobac ;
> les bouteilles ou bocaux en verre (19% des erreurs constatées) à jeter dans les bulles à verre.

Rappelons aussi qu'il faut :
> aplatir les emballages dans le sens de la longueur ;
> détacher entièrement les opercules des barquettes, pots… ;
> ne pas empiler mais écraser les pots de yaourt, de fleurs ;
> ne rien attacher à l'extérieur du sac.

Et dans les déchets ménagers (duobac) ?

Dans les déchets résiduels et parfois même les déchets organiques, on retrouve encore des emballages PMC (barquettes de beurre, berlingots de crème fraîche, …), des déchets dangereux, du verre, des papiers-cartons ou encore un mélange entre les déchets résiduels et les déchets organiques. Dommage, car les déchets mal triés ne sont pas recyclés et polluent les matières valorisables.

Trier, c'est bien. Réduire, c'est mieux

Les collectes sélectives sont un grand pas en avant dans le domaine du recyclage. Néanmoins, cela ne doit pas occulter que « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Des gestes simples et accessibles restent donc essentiels : boire l'eau du robinet, utiliser des savons en bloc, cuisiner soi-même et acheter des produits de base peu emballés ou en vrac… En plus d'être écologiques, ces pratiques sont souvent source de vraies économies pour les citoyens.

>>> Plus d'infos ?

IDELUX Environnement est à votre disposition pour vous informer au mieux :
> par téléphone : 063/23 19 87, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h
> par mail : dechets@idelux.be
> via Facebook IDELUX Environnement & Eau

APPEL À PROJETS ISEE/IDEA/IDO #2 SOUTENIR DES JEUNES POUR PASSER DE LA BONNE IDÉE À L'ACTION

De l'idée à l'action : soutenir des jeunes pour qu'ils mettent en place ensemble une solution durable à un problème local

Des projets par des jeunes, pour des jeunes

Une initiative du Fonds Reine Mathilde, géré par la Fondation Roi Baudouin

En tant que jeune, tu sais ce qui se passe dans ton quartier et tu débordes d'idées pour l'améliorer ?

As-tu envie de prendre l'initiative et de collaborer avec d'autres jeunes pour contribuer ainsi à construire l'avenir ?

Tu sais ce que tu veux, mais tu ne trouves pas toujours la voie, la méthode, les moyens ou le soutien qu'il faut pour transformer ta bonne idée en une initiative concrète et durable ?

Alors cet appel à projets est fait pour toi !

Avec cet appel à projets, le Fonds Reine Mathilde veut exploiter la puissance du lien qui émane de collaborations entre jeunes dans ton quartier. Nous voulons t'apporter, à toi et à des jeunes de milieux divers, le soutien nécessaire pour que vous puissiez vous mobiliser, vous engager ensemble et imaginer des solutions à un enjeu de société dans votre quartier. Une attention particulière est accordée à l'implication active des jeunes les moins visibles et les plus isolés.

Notre soutien ?
> Un coaching professionnel, collectif et individuel, reparti sur 10 mois pour t'accompagner dans le développement de ton idée et la réalisation de ton projet
> Un soutien financier entre 3.000 € et 7.000 €
> Une chance de participer à la sélection du Prix Reine Mathilde d'une valeur de 10.000 €

Intéressé(e) ?
Tu as jusqu'au 3 octobre pour soumettre ton dossier de candidature via le site de la Fondation Roi Baudouin : www.kbs-frb.be



TÉLÉ-ACCUEIL LUXEMBOURG

Depuis plus de quarante ans, le centre de Télé-Accueil Luxembourg, service d'aide par téléphone, est à l'écoute des habitants de notre province. **Accessible 24h/24 via son numéro gratuit 107**, l'ASBL reçoit chaque jour, dans l'anonymat, une trentaine d'appels de personnes en difficulté.

Lors de ces appels, les thèmes abordés sont très variés mais certains sujets sont plus fréquemment évoqués que d'autres comme la solitude, les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques ou encore la santé physique. Les problèmes sociaux et matériels, les idées suicidaires, les situations de violence ou encore les problèmes liés à l'alcool font également partie des appels reçus à Télé-Accueil mais restent moins fréquents.

Finalement, quelle que soit la difficulté abordée, il s'agit toujours, au bout du fil, de personnes traversant une souffrance. En effet, il n'existe pas de « simples » discussions à Télé-Accueil, l'expérience nous montre que derrière chaque appel se cachent bien souvent un vécu difficile et/ou des émotions plus ou moins fortes voire désagréables. Partant de ce principe, ce qui peut sembler être une banalité pour l'un est en réalité chargé d'émotions pour un autre. Chaque prise de parole est donc porteuse de quelque chose qui pourra, suivant le contexte de l'appel, être ou non abordé. Les écoutants tentent en effet de rester attentifs aux différents signes perceptibles dans l'échange et essaient, autant que possible, d'aider les personnes à aborder ce qui ne parvient pas toujours à s'exprimer d'emblée.

Autrement dit, la mission de Télé-Accueil est d'offrir à chacun un espace de parole et d'écoute confidentiel dans lequel la personne se sent suffisamment en confiance pour pouvoir parler librement de ses difficultés. Pour qu'une telle parole puisse se libérer,



il est indispensable que chacun se sente accepté et reconnu dans ses préoccupations. Une attitude d'écoute particulière est par conséquent nécessaire : la bienveillance, l'empathie et le non-jugement mis en œuvre par les écoutants bénévoles, constituent les ingrédients de base d'une relation de confiance.

L'objectif de Télé-Accueil n'est donc pas de fournir des conseils ou des solutions. La philosophie de l'ASBL se trouve ailleurs : l'appelant est considéré comme une personne capable, possédant des ressources. Dès lors, la mission de Télé-Accueil consiste plutôt à aider la personne à explorer et éclaircir les difficultés qu'elle vit afin de lui faire prendre conscience de ses ressources personnelles et de les faire émerger. Si besoin est, cette approche n'exclut cependant pas une orientation des personnes vers des services plus spécifiques.

Devenir écoutant bénévole à Télé-Accueil ne s'improvise donc pas. Il est essentiel que les candidats puissent être formés aux principes de l'écoute active et aux notions de communication interpersonnelle avant de devenir bénévoles. C'est pourquoi l'ASBL organise régulièrement des sessions de formation à destination des candidats. Cette formation initiale est toujours complétée par un accompagnement assuré par des psychologues tout au long de l'engagement (sous forme de supervision de groupe mensuelle).

Afin de renforcer son équipe et continuer à mener à bien sa mission, Télé-Accueil est régulièrement à la recherche de nouveaux bénévoles. Cette activité, qui ne nécessite aucun prérequis particulier, est ouverte à toute personne sensible aux relations humaines et animée par le désir d'aider l'autre en souffrance. L'engagement en tant que bénévole nécessite néanmoins une disponibilité de 18 heures par mois ainsi qu'une certaine flexibilité horaire.

Intéressés par ce projet ?

Vous souhaitez nous rejoindre et avoir des informations sur la prochaine session de formation ?

N'hésitez pas à nous contacter au 063/23.40.76 à visiter notre site internet www.tele-accueil.be ou secretariat@tele-accueil-arlon.be.



POUR NOS SENIORS

Découverte des lieux de mémoire de la Bataille de Verdun

La Province de Luxembourg vous propose de participer à une journée **« Découverte des lieux de mémoire de la Bataille de Verdun »**.
Organisé dans le cadre du projet Interreg **Senior Activ'**, cet événement aura lieu le **jeudi 29 septembre 2022** et réunira des seniors de la Grande Région.

Au programme : visite des Forts de Douaumont ou de Vaux, tour commenté de l'Ossuaire et de la Nécropole de Fleury, dîner à l'Abris des Pèlerins, visite des établissements Braquier et du Centre Mondial de la Paix.
Un **car au départ d'Arlon** est prévu (départ à **7 h 30** sur le parking de la Maison de la Culture, Parc des Expositions n°1).

Cet événement est **gratuit et ouvert à tous les seniors de la province de Luxembourg !**

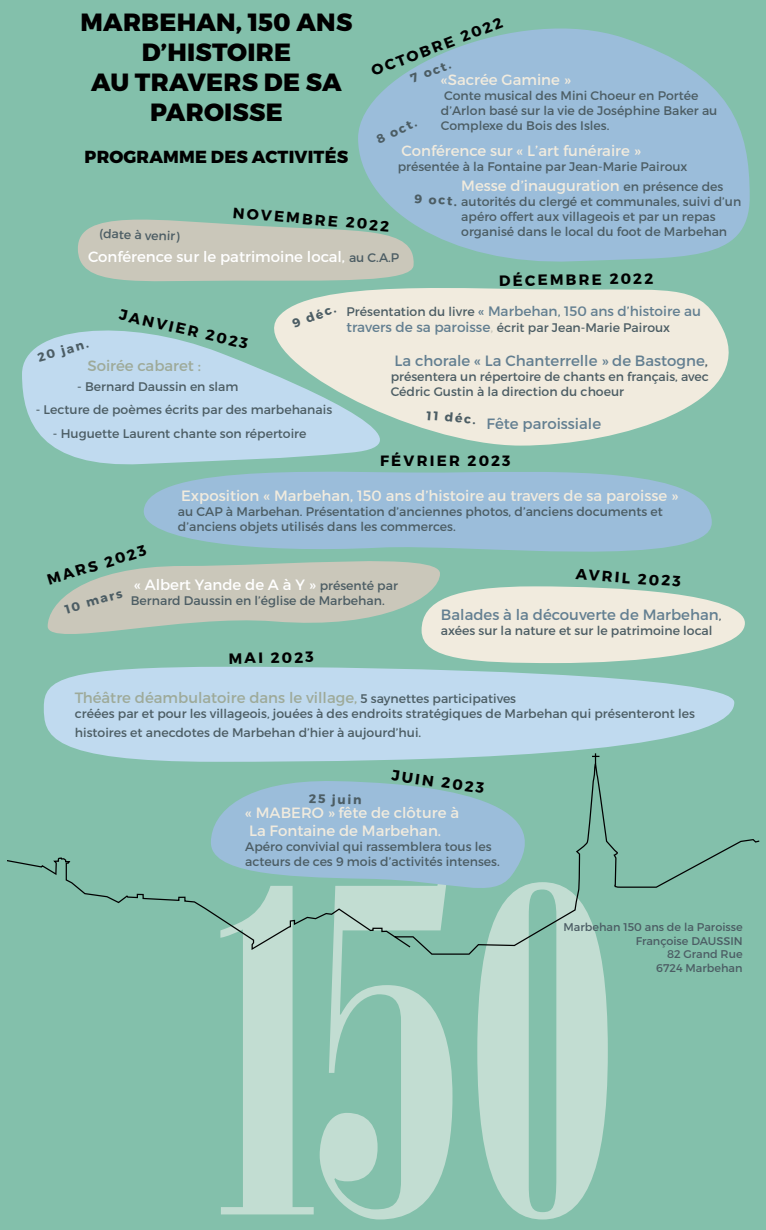
Comment s'inscrire ?
Par mail à h.goffette@province.luxembourg.be ou au 063/21 28 83
Clôture des inscriptions le 21/09/22.

Précisez votre nom, prénom, localité, adresse mail et numéro de téléphone (et ceux des personnes vous accompagnant le cas échéant).

Remises à niveau du code de la route

L'Asbl Partageons Nos Routes encadre depuis quelques années déjà des séances de remises à niveau du code de la route à l'attention des aînés. Celles-ci sont dispensées gratuitement par la Cellule Education et Prévention du cabinet du Gouverneur ou par les Zones de Police locales.





LA PAROISSE DE MARBEHAN FÊTE SES 150 ANS

Le vendredi 7 octobre, à 20h au Complexe du Bois des Isles à Marbehan, Micro et Mini-Chœur présentent le conte musical « Sacrée Gamine ».

Infos et réservations :
francoisedaussin@gmail.com ou 0491/88 62 44



QUATRE CEINTURES NOIRES, UN MÊME ÉTAT D'ESPRIT AU WA-JUTSU CLUB DE HABAY-LA-NEUVE

Félicitations toutes particulières aux quatre pratiquants du Wa-Jutsu Club de Habay-la-Neuve qui ont obtenu leurs différents titres de Ceintures Noires en cette fin de saison 2021-2022.

Bien évidemment, lors des démonstrations techniques demandées pour les examens, l'expression corporelle de chaque pratiquant était différente des autres, elle reflétait leur personnalité et respectait leurs capacités physiques et leur âge. Toutefois, un même état d'esprit les animait : précision technique, conscience corporelle, efficacité, maîtrise de soi et entraide bienveillante. Ces épreuves ont permis à Grégory Gorny d'obtenir le titre de Hon Mokuroku (éq. 3ème dan) en démontrant notamment le kata de l'élément Feu, pratiqué à mains nues et avec armes (tanto (poignard) et katana (sabre)). Isabelle Houtart et Christophe Tontini ont obtenu le titre de Jo-Mokuroku (éq. 2ème dan) en démontrant notamment le kata de l'élément Eau et Chantal Veriter a obtenu le titre de Sho-Mokuroku (éq. 1er dan) grâce au kata de l'élément Terre.

Ils n'étaient pas les seuls promus de cette fin de saison puisque 28 autres pratiquants adultes et enfants sont montés en grades. Bravo à toutes et tous !

Si vous souhaitez découvrir un Art Martial Traditionnel non compétitif et développer votre potentiel selon ce même état d'esprit, **rejoignez-nous dès la rentrée, le 7 septembre**

Infos sur www.wajutsu-habay.be ou 063/23 49 22



Photo : de gauche à droite : Grégory Gorny, Christophe Tontini, Alain Baucant, Chantal Veriter, Isabelle Houtart



La rentrée scolaire est là et de nouvelles activités voient le jour à la bibliothèque de Habay-la-Neuve.

Que ce soit pour les écoles, les crèches, nos lecteurs grands ou petits : tout le monde pourra y trouver son bonheur !

Voici un petit panel des activités à venir à la bibliothèque de Habay-la-Neuve :

1. La bibliothèque et les institutions (crèches, écoles, ...) :

À la bibliothèque ou sur site, nous rencontrons les enfants pour un véritable bain de lecture et de découvertes. Les livres et les outils pédagogiques emmènent les enfants de 0 à 12 ans à la découverte du monde qui les entoure. À travers des activités aussi variées que la découverte documentaire, la lecture individualisée, la lecture interactive enrichie, la découverte d'outils pédagogiques, l'exploration libre, ...

2. La bibliothèque et les tout-petits :



Nos bébés lecteurs auront encore la possibilité cette année de profiter de l'« ATELIER PARENT(S)/BÉBÉ ». Un atelier proposé en collaboration avec Morgane Thomine-Desmazures de L'enfant-Racines pour passer un moment de découverte pédagogique avec son enfant à travers les outils de la pédagothèque et les pédagogies qui y sont travaillées.

3. La bibliothèque et les enfants :



Un tout nouvel atelier philo voit le jour cette année : « LES PETITS PENSEURS » pour les enfants de 8 à 12 ans.

« Dans l'atelier des petits penseurs, tu vas apprendre à réfléchir par toi-même, à réfléchir avec les autres, à justifier ton point de vue, écouter et argumenter. Bref, à philosopher. »

Cycle de 10 séances, tous les 3èmes jeudis du mois de 16h30 à 17h30.



« La lanterne des fées livres » revient le samedi 15 octobre à 10h et le vendredi 16 décembre à 18h30. Des moments de lecture en toute détente à la bibliothèque pour les petits et les grands.

4. La bibliothèque et les grands :

Quatre « ateliers de la pédagothèque » en collaboration avec Morgane Thomine-Desmazures de L'Enfant-Racines se feront à partir du mardi 20 septembre 19h30. Des ateliers dédiés au NIDO pour aller plus loin ensemble dans la découverte des outils Montessori proposés aux tout-petits, mais également plus loin dans la découverte du développement de son enfant.

Retour de notre « BROCANTE »
le samedi 15 octobre de 9 à 16 heures.

Venez flâner dans l'Espace Bologne
à la recherche de petites pépites !

Des livres à 50 centimes seulement
et des activités libres de la pédagothèque
vous y attendent.





Vous souhaitez vous inscrire à une activité ou plus de renseignements ?

Tel : 063/40.46.30
Mail : bibliothequehabay@gmail.com
: Bibliothèques de Habay

Suivez-nous sur @bibliothequeshabay
Bibliothèque de Habay – Espace Bologne – Place Pierre Nothomb, 7a – 6720 Habay-la-Neuve.

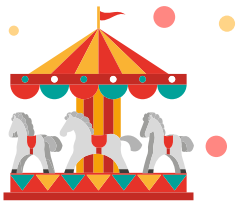
MAGEROY ET GŒBLANGE : DEUX VILLAS GALLO-ROMAINES PROCHES EN PAYS TRÉVIRE

Associées dans le microprojet Interreg « Trévirie sans frontières », les Asbl Arc-Hab – Villa de Mageroy et D'Georges Kayser Altertumsfuerscher (GKA) – Villa de Gœblange invitent les citoyens de la commune de Habay et tous les amateurs d'archéologie de la Grande Région, à un séminaire archéologique le dimanche 25 septembre 2022.

Aujourd'hui séparées par une frontière administrative, les deux villas faisaient anciennement partie du même bassin de vie gallo-romain. Le séminaire sera un échange centré sur l'archéologie et le partage des connaissances entre les deux villas, au-delà des frontières, au cœur de la Cité des Trévires.

Ce séminaire a lieu lors de la journée portes-ouvertes de la villa de Gœblange, commune de Kœrich, au Grand-Duché de Luxembourg. Les informations complètes et l'horaire seront disponibles sur les sites www.villamageroy.com et www.gka.lu.

La participation est gratuite et se fait sur inscription, via l'adresse villa.mageroy@gmail.com



PROGRAMME DE LA KERMESSE DE HOUDEMONT

Samedi 15 octobre 2022
> 15h30 : Match de foot : « Les Jeunes / les Vieux »
> 16h30 : Ouverture de la kermesse
> 19h00 : Souper boulettes/frites (Apéro, sauce liégeoise ou andalouse, tiramisu spéculoos) – Adultes : 15 € et enfant : 7 €
Réservation : emeline.renard@skynet.be OU 063/41 10 58 de 16h00 à 18h00 – Paiement par compte BE44 1030 6642 3345

Dimanche 16 octobre 2022
> 15h00 : Ouverture de la kermesse : carrousel, tir, pêche aux canards, Bulls Royal Banker, château gonflable et petit manège SURPRISE + friterie
> 16h30 : Petit concert par nos virtuoses du village

Lundi 17 octobre 2022
> 17h00 : Ouverture de la kermesse

LES INFOS DU CENTRE CULTUREL DE HABAY

Lancement d'un nouveau projet : « La fabrique aux idées »

Soirée « mystère » de lancement le jeudi 15 septembre à 20h dans le bar du Foyer

Imaginez, créez… et agissons ensemble !

Envie de vous lancer dans des rencontres, des échanges, un projet collectif, la création de spectacles, d'œuvres artistiques, d'expos… ou autre, car tout est possible ?

Vous habitez Anlier, Habay-la-Neuve, Habay-la-Vieille, Hachy, Harinsart, Houdemont, Marbehan, Nantimont, Orsinfaing ou Rulles… ou vous avez un lien avec ces jolis coins de terre ? Alors retrouvons-nous, réfléchissons et mettons-nous en action.

Avec des ami.e.s, des voisin.e.s, des membres de votre club ou de votre classe, partagez vos idées et composez votre « dream team » avec d'autres habaysiens rencontré.e.s sur place.

Ce projet, vous en serez les auteur.trice.s et les acteur.trice.s. L'équipe de votre Centre culturel vous accompagnera dans vos envies pour proposer des moments phares en avril 2023.

Curieux.se ? Envie d'en savoir plus ? La Fabrique aux Idées vous invite à une soirée d'échanges conviviale dans le bar du Foyer le 15 septembre.

Si vous avez des idées géniales, originales ou loufoques, c'est l'occasion de venir les partager !
Si vous avez du temps, des passions et l'envie de vous investir, rejoignez la Fabrique aux Idées.

Venez nous surprendre ! Surprenons-nous !

Stages du centre culturel de habay

Conte : oralité et imaginaire | Avec Anne Borlée et Nicky Van Durme

24 & 25 septembre – 20 novembre – 11 & 12 février – 23 avril – 3 & 4 juin | De 10h00 à 17h00 | À partir de 14 ans | 150 €

Ateliers annuels

ATELIERS ENFANTS (reprise des ateliers début octobre)

> **Théâtre** | 4ème, 5ème et 6ème primaires | Le lundi de 17h00 à 18h30 | 99 €
> **L'atelier artistique de Sonia** | À partir de 8 ans | Le mardi de 16h15 à 17 h 45 | 99 €
> **Anglais débutant** | 2ème et 3ème primaires | Le mercredi de 13h30 à 14h30 | 99 €
> **Dessin enfants** | À partir de 8 ans | Le mercredi de 13h30 à 14h30 | 99 €
> **Dessin ados** | À partir de 11 ans | Le mercredi de 14h30 à 15h30 | 99 €

ATELIERS ADULTES (reprise des ateliers début octobre) | PAF : de 89 € à 149 €

> **Espagnol intermédiaire** | Le lundi de 18h30 à 20h00
> **Espagnol conversation** | Le lundi de 20h00 à 21h30
> **Écriture collective** | Le lundi de 19h00 à 21h00
> **Anglais débutant 2** | Le mardi de 19h00 à 20h30
> **Techniques théâtrales** | Le mardi de 19h00 à 21h00
> **Chant** | Le mercredi de 14h00 à 16h00
> **Anglais débutant** | Le mercredi de 19h00 à 20h30
> **Anglais table de conversation** | Le mercredi de 18h30 à 20h00
> **Improvisation théâtrale** | Le mercredi de 20h00 à 22h00
> **Atelier d'arts pour débutants** | Le dimanche de 10h30 à 12h30 | d'octobre à décembre

INFOS ET INSCRIPTIONS : www.habay-culture.be
info@habay-culture.be | 063/42 41 07

EXPOSITION AU S.I.
ET
ÉCOUTE DU BRAME





LES ACTIVITÉS DE L'ASBL NATURE ATTITUDE

Une fois que tu sais – le film à habay

Confronté à la réalité du changement climatique et à l'épuisement des ressources, le réalisateur Emmanuel Cappellin prend conscience qu'un effondrement de notre civilisation industrielle est inévitable. Mais comment continuer à vivre avec l'idée que l'aventure humaine puisse échouer ? En quête de réponses, il part à la rencontre d'experts et de scientifiques tels que Pablo Servigne, Jean-Marc Jancovici ou Susanne Moser. Tous appellent à une action collective et solidaire pour préparer une transition la plus humaine possible.

> **Projection organisée par Nature Attitude avec Habay en Transition et le cinéma Le Foyer**
> **Le 8 septembre à 20h15 (attention, pas de pub !) au Foyer à Habay-La-Vieille – 5 €**
> **Infos : www.natureattitude.be**

Cycle « comment mangerons-nous demain à habay ? »

Un cycle de rencontres, visites, tables-rondes pour questionner la capacité du territoire à nous nourrir demain. Proposé sous forme d'enquête que nous mènerons ensemble pendant 10 mois en allant à la rencontre d'une diversité d'acteurs : maraîchers, semenciers, épiceries, experts, etc. Toutes les informations recueillies seront diffusées et serviront à définir/développer des actions et à interpeller divers acteurs à la fin du cycle.

> **Le cycle est organisé par Nature Attitude et Habay en Transition**
> **Il s'étalera sur 10 mois de septembre 2022 à juin 2023 à raison d'une ou deux rencontres par mois, en soirée ou le WE.**
> **Infos et Inscriptions : www.natureattitude.be – 063/42 47 27**

Conférence et sortie a l'écoute respectueuse du brame du cerf



Nature Attitude-CRIE d'Anlier propose au public d'aller écouter le brame du cerf dans le respect de la forêt et de ses habitants. Une présentation de la vie du cerf sera suivie d'une sortie nocturne en forêt.

> **Les conférences et sorties sont organisées par Nature Attitude**
> **17/09, 24/09, 30/09 et 1/10 de 20h à 22h à Anlier – 5 €**
> **Infos et Inscriptions : www.natureattitude.be**

Atelier de vannerie sauvage

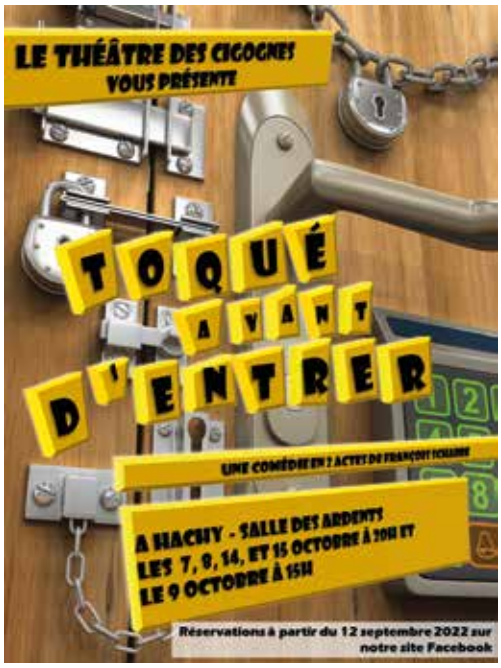
Touchez le noisetier, observez la couleur du houblon, la douceur ou au contraire la rugosité des racines et écorces sauvages de nos contrées. Une fois les précieux matériaux récoltés, Marianne vous accompagne et vous aide à les détourner au fil de votre créativité. Réalisez un œuf, un nid, un insecte, un petit personnage … et ramenez-le à la maison avec tout le bagage nécessaire pour vous autonomiser dans cette pratique !

> **Atelier organisé par Nature Attitude avec Marianne Graff**
> **Samedi 22 octobre de 9h à 16h à Anlier – 60 €**
> **Infos et Inscriptions : www.natureattitude.be**

Cours certifie de conception en permaculture

Le cours de conception en permaculture (CCP) est un cursus de 12 jours répartis en 4 sessions de 3 jours, conçu selon un canevas éprouvé au niveau international. Durant cette période, Nature Attitude vous propose d'ouvrir votre imaginaire et de découvrir une autre façon de penser, d'être et d'agir dans le monde. Notre CCP est certifiant, c'est-à-dire qu'il donne accès à une reconnaissance qui vous permettra, si vous le désirez, d'aller plus loin dans vos démarches permacoles.

> **Formation organisée par Nature Attitude et dispensée par Fanny Lecrombs**
> **4 sessions du vendredi au dimanche : 4-6 novembre, 18-20 novembre, 2-4 décembre et 16-18 décembre 2022 de 9h à 17h30 à Anlier – 700 €**
> **Infos et Inscriptions : www.natureattitude.be**



LA TROUPE DU THÉÂTRE DES CIGOGNES DE HACHY REMONTE SUR LES PLANCHES

!!! Nouvelles dates pour les représentations du Théâtre des Cigognes en 2022 !!!

Depuis son expulsion du domicile conjugal, Hervé cherche de quoi se loger sur Paris. Il trouve une colocation idéale, grande, spacieuse, bien située, sauf que…

… sauf que c'est une colocation et sa femme va vouloir lui mettre des bâtons dans les roues pour l'empêcher de voir ses enfants.

… sauf que, dans une colocation où seuls les toqués sont acceptés, il va lui falloir redoubler d'improvisation pour se mêler à ses colocataires.

… sauf que vouloir mener la danse et embarquer tout le monde dans ses mensonges a ses limites, surtout quand l'amour de votre vie est sur le pas de la porte.

… sauf que, vous l'aurez compris, tout ne se passe pas comme prévu et les surprises sont rarement là où on les attend

Après une année de relâche imposée par la situation sanitaire et un ultime report de date du printemps à l'automne de cette année, les acteurs du Théâtre des Cigognes de Hachy sont très mais vraiment très heureux de remonter sur les planches et, pour leur 40ème année, vous ont trouvé une pièce bien déjantée où seule la vérité triomphera. C'est sûr que vos zygomatiques vont en prendre un coup mais c'est pour la bonne cause même si ce n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale mais les entrées n'ont pas été indexées par rapport à nos tarifs de 2020 : 8 € pour les adultes et 5 € pour les enfants.

Venez vous régaler et nous applaudir à la Salle des Ardents à Hachy les **7, 8, 14 et 15 octobre** à 20h et le **9 octobre** à 15h. Les réservations seront ouvertes dans le courant du mois de septembre. Suivez notre page Facebook ou contactez-nous à partir du 12 septembre au 0486 057870 (uniquement entre 20 et 21h – merci de votre compréhension)

RENFORCEMENT MUSCULAIRE À RULLES

Le mardi à 19h00, venez nous rejoindre pour des séances de renforcement musculaire travaillant l'ensemble du corps à travers des exercices variés.
Nous suivons le calendrier scolaire.

Où ? Salle Saint Maximin à Rulles
Quand ? Mardi – de 19h00 à 20h00
Qui ? Homme et dame à partir de 16 ans
Prix ? 100 €/an
Renseignements : 0497/83 69 21

CLUB DE GYM POUR DAMES ET JEUNES FILLES À HABAY-LA-NEUVE



Pour la 50ème année, le Club de Gym des Dames et Jeunes Filles reprend ses activités.

Au programme : Gymnastique tonique en musique, renforcement des fessiers, renforcement des abdos, endurance, résistance, souplesse et bonne humeur.
Pour retrouver la forme ou pour tout simplement la conserver, venez nous rejoindre à l'école de la Communauté française, rue de la Courtière à Habay-la-Neuve, tous les **mercredis de 20h00 à 21h00**.

Renseignement complémentaire après 18h00 au 0499/11 53 73

Les événements et manifestations ci-après sont programmés SOUS RÉSERVE DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR À CES DATES

Du dimanche 4 septembre au samedi 15 octobre | Exposition de peinture d'Angélina Parein – salle d'exposition du Syndicat d'Initiative de Habay, rue de Luxembourg, 3 – Accès gratuit durant les heures d'ouverture du S.I.

Samedi 10 et dimanche 11 septembre
Journées du Patrimoine à la villa gallo-romaine de Mageroy – Thème : « Patrimoine et innovation ; hightech antique » – Expo : « De la technologie dans l'archéologie » – Enfants : atelier : une corde, un fil de plomb et un peu d'eau – Informations sur www.villamageroy.com

Dimanche 11 septembre
Kermesse à Rulles et Anlier

Mardi 13 septembre | De 15h00 à 18h30
Collecte de sang par la Croix-Rouge à Habay-la-Neuve, salle « Le Rosaire », rue de Neufchâteau, 10

Mardi 13 septembre | 19h30 | Conférence sur l'historique de la Grand-Place par Alain Thomas de HABâ DIN L'TIN – Espace Bologne – Gratuit

Mercredi 14 septembre | De 15h00 à 19h00
Collecte de sang par la Croix-Rouge à Habay-la-Neuve, salle « Le Rosaire », rue de Neufchâteau, 10

Jeudi 15 septembre | 20h00
Soirée « mystère » de lancement du nouveau projet du Centre culturel de Habay « La fabrique aux idées » – Le Foyer – Gratuit

Jeudi 15 septembre | 20h00 | Repair café spécial PC – Le Foyer – Gratuit

Vendredi 16 septembre | 19h30 | Écoute du brame organisée par le S.I. de Habay – Au départ de l'Espace Bologne à Habay-la-Neuve – Sur réservation. Infos sur www.habay-tourisme.be

Samedi 17 septembre | 6h00 | Écoute du brame organisée par le S.I. de Habay – Petit déjeuner en forêt – Sur réservation. Infos sur www.habay-tourisme.be

Samedi 17 septembre | De 20h00 à 22h00
Conférence et sortie à l'écoute respectueuse du brame du cerf à Anlier. Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Samedi 17 septembre | De 9h00 à 12h00
Repair café : réparations petits électroménagers, ordinateurs, vêtements, bijoux, etc... au Centre culturel de Habay, rue d'Hoffschmidt, 27 à Habay-la-Neuve – https://www.facebook.com/repaircafehabay

Dimanche 18 septembre
Kermesse à Habay-la-Neuve

Lundi 19 septembre | 14h15 | Le 3ème lundi du mois, c'est cinéma. Film et goûter pour 6 € au ciné « Le Foyer ». Une collaboration avec le Conseil communal consultatif des Ainés – Réservations : lefoyerhabay@gmail.com ou 063/42 30 59.

Jeudi 22 septembre | 20h15 | Projection unique de « C'est arrivé près de chez vous » au ciné « Le Foyer », à l'occasion des 30 ans de la sortie du film. Une projection proposée dans le cadre de la fête de la Fédération Wallonie Bruxelles – Gratuit – Réservations par mail : lefoyerhabay@gmail.com

Samedi 24 et dimanche 25 septembre
De 14h00 à 18h00 | Vente des affiches de l'année à petits prix au ciné « Le Foyer »

Samedi 24 septembre | De 20h00 à 22h00
Conférence et sortie à l'écoute respectueuse du brame du cerf à Anlier. Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Dimanche 25 septembre | 15h00 et 17h00
Balade théâtrale « The Visit » - Ouverture de saison du Centre culturel de Habay – Au départ de la gare de Marbehan – Gratuit

Dimanche 25 septembre | 85ème Fête de la Forêt, Vallée du Pont d'Oye – 10h00 : messe de la forêt sonnée par le groupe des sonneurs du Bon Lieu, salve d'honneur et intervention littéraire – 12h00 : repas d'automne – Infos et réservations : +32(0)63 42 23 28

Dimanche 25 septembre | Séminaire archéologique à la villa de Goeblange, commune de Koerich, au Grand-Duché de Luxembourg – Informations complètes et horaire sur les sites www.villamageroy.com et www.gka.lu

Vendredi 30 septembre | De 20h00 à 22h00
Conférence et sortie à l'écoute respectueuse du brame du cerf à Anlier. Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Samedi 1er octobre | De 20h00 à 22h00
Conférence et sortie à l'écoute respectueuse du brame du cerf à Anlier. Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Dimanche 2 octobre
Kermesse à Habay-la-Vieille

Mardi 4 octobre | 13h30 | Marche mensuelle du S.I. de Habay, gratuite et accompagnée – Infos : +32(0)63 42 22 37

Vendredi 7 octobre | 20h00 | Micro et Mini Chœur présentent le conte musical « Sacrée Gamine » – Salle du Bois des Isles à Marbehan – Infos et réservations : francoisedaussin@gmail.com ou 0491/88 62 44

Vendredi 7 et samedi 8 octobre | 20h00
Théâtre des Cigognes de Hachy « Toqué avant d'entrer » – Salle des Ardents à Hachy – Réservations au 0486 05 78 70 (uniquement entre 20 et 21h)

Samedi 08 octobre | Conférence sur « L'Art funéraire » par Jean-Marie Pairoux à la Fontaine de Marbehan

Dimanche 9 octobre | Messe d'inauguration à Marbehan « Marbehan, 150 ans d'histoire au travers de sa paroisse », en présence des autorités du clergé et communales, suivie d'un apéro offert et par un repas organisé dans le local du foot de Marbehan

Dimanche 9 octobre | À partir de 8h00
Marche des châteaux organisée par le Club « Les Bourlingueurs du sud-Luxembourg » – Parcours de 6 et 12 km – Départ/arrivée au Complexe sportif « Le Pachis » à Habay-la-Neuve. À l'occasion de cette marche, l'association du diabète de la province de Luxembourg sera présente avec un stand en bord de piste et se tiendra à disposition des marcheurs qui le souhaitent.

Dimanche 9 octobre | 15h00
Théâtre des Cigognes de Hachy « Toqué avant d'entrer » – Salle des Ardents à Hachy – Réservations au 0486/05 78 70 (uniquement entre 20 et 21h)

Jeudi 13 octobre | 20h15 | Spectacle « Cocotte-minute » – Le Foyer – 14 €/12 €/Art.27 – Infos sur www.habay-culture.be ou info@habay-culture.be – 063/42 41 07

Vendredi 14 et samedi 15 octobre | 20h00
Théâtre des Cigognes de Hachy « Toqué avant d'entrer » – Salle des Ardents à Hachy – Réservations au 0486/05 78 70 (uniquement entre 20 et 21h)

Samedi 15 et dimanche 16 octobre
Week-end du bois – Chaque jour, en matinée, découverte des champignons et l'après-midi, bain de forêt – Infos à venir : www.habay-tourisme.be ou +32(0)63 42 22 37

Samedi 15 octobre | De 9h00 à 12h00
Repair café : réparations petits électroménagers, ordinateurs, vêtements, bijoux, etc. au Centre culturel de Habay, rue d'Hoffschmidt, 27 à Habay-la-Neuve – https://www.facebook.com/repaircafehabay

Samedi 15 octobre | De 9h00 à 16h00
Brocante aux livres à l'Espace Bologne à Habay-la-Neuve et activités libres de la pédagothèque

Samedi 15, dimanche 16 et lundi 17 octobre
Kermesse à Houdemont

Samedi 15 octobre | À partir de 19h30
Blind test de la fête organisé par le comité du Kaap à Hachy à la fontaine, rue de la Foulie

Samedi 15, dimanche 16 et lundi 17 octobre
Fête du village à Hachy organisée par le comité du Kaap à Hachy à la fontaine, rue de la Foulie

Lundi 17 octobre | 14h15 | Le 3ème lundi du mois, c'est cinéma. Film et goûter pour 6 € au ciné « Le Foyer ». Une collaboration avec le Conseil communal consultatif des Ainés – Réservations : lefoyerhabay@gmail.com ou 063/42 30 59.

Jeudi 20 octobre | 20h15 | Après un dernier ciné-concert mémorable sur le film culte Koyaanisqatsi en 2017 au ciné « Le Foyer », la pianiste d'origine habaysienne, Judith Hoorens, revient avec son groupe de post-rock We Stood Like Kings pour présenter un tout nouveau projet consacré au film d'animation envoûtant et minimaliste Away (2019) du jeune réalisateur letton Gints Zilbalodis, Prix Contrechamps au Festival d'Annecy. Oscillant entre Pink Floyd, Chopin et Mogwai, le groupe offre une nouvelle bande-son 100% instrumentale à ce film dont le suspense n'a d'égal que la beauté de ses paysages et l'émoi qu'il dégage au fil des aventures et des rencontres d'un garçon perdu sur une île déserte et poursuivi par un monstre noir – 11 € – Billetterie sur www.cinelefoyer.net

Samedi 22 octobre | De 9h00 à 16h00
Atelier de vannerie sauvage organisé par Nature Attitude à Anlier – Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Congés de Toussaint (du 24 octobre au 6 novembre) | Journée « jeux romains » à la villa gallo-romaine de Mageroy – Date et programme à définir : informations sur www.villamageroy.com

Lundi 31 octobre | À partir de 17h00
Fête d'Halloween à Hachy organisée par le comité du Kaap à Hachy à la fontaine, rue de la Foulie

Lundi 31 octobre | Nuit d'Halloween au ciné « Le Foyer » – 3 films d'horreur pour frissonner jusqu'au bout de la nuit. Renseignements et inscriptions début octobre sur www.cinelefoyer.net

Samedi 12 et dimanche 13 novembre
De 10h00 à 18h00 | Exposition du Club photo de Habay à l'Espace Bologne à Habay-la-Neuve. Les exposants seront présents tout au long du week-end.

Editeur responsable : Johan Flammang
Administration Communale de Habay
rue du Châtelet, 2, 6720 Habay-la-Neuve
063 42 30 42
Mise en page et impression : Halle de Han Studio36 063 44 00 67
www.habay.be